

Conseil Municipal  
Muscadin Jean-Yves JASON, Maire Principal  
Guercy MOUSCARDY, Maire Adjoint  
Nadège AUGUSTIN, Maire Adjoint

REPUBLIQUE D'HAÏTI



LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

MAIRIE DE PORT-AU-PRINCE

REF : MJYJ/MPAP/061

Port-au-Prince, le 15 novembre 2010

Monsieur Paul Antoine BIEN-AIMÉ  
Ministre de l'Intérieur et des  
Collectivités Territoriales  
Port-au-Prince Haïti-

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre conformément aux lois des 23 juillet 1934 et 19 septembre 1953 sur les fondations, le dossier de la fondation dénommée: «FONDATION MOULIN SUR MER», côté 306 du registre spécial à ce destiné de la Commune de Port-au-Prince, aux fins de publication dans le journal officiel «Le Moniteur».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

  
Muscadin Jean-Yves JASON  
Maire

*Mairie de Port-au-Prince*  
*Ministre*  
*19-11-10*  
*1418*



REF :       M.JYJ/MPAP/DGI      

## Certificat d'Inscription de la Fondation dénommée:

### «**FONDATION MOULIN SUR MER** » sur les registres des fondations de la Commune de Port-au-Prince.

La Mairie de Port-au-Prince certifie par les présentes, que la Fondation dénommée «**FONDATION MOULIN SUR MER**» est fondée à Port-au-Prince le 30 juin 2010 par les personnes suivantes :

1. Monsieur Gérard Joseph FOMBRUM identifié au No. 003-053-523-8, demeurant et domicilié à Port-au-Prince;
2. Madame Nicole Gérard FOMBRUM, identifiée au No 003-053-511-8, demeurant domiciliée à Port-au-Prince;
3. Madame Dominique Fombrum CARVONIS identifiée au No. 003-079-120-7 demeurant domiciliée à Port-au-Prince;
4. Monsieur Charles Edouard FOMBRUM identifié au No. 003-427-806-7, demeurant et domicilié à Port-au-Prince;
5. Monsieur Gérard Lionel FOMBRUM identifié au No. 003-451-551-2, demeurant et domicilié à Port-au-Prince;

Ladite Fondation est à but non lucratif, apolitique et non confessionnelle. Elle est organisée conformément à la législation haïtienne régissant la matière.

1.- Le siège social de la Fondation est situé à Port-au-Prince, Haïti. Il pourra cependant, après décision de l'Assemblée Générale et sur proposition du Conseil de Direction établir des bureaux dans d'autres villes du pays;

2.- La Fondation a pour objectif général d'entreprendre et/ou d'assister à tous projets liés au développement durable de la zone de la Côte des Arcadins;

- Entreprendre et/ou assister à tous projets liés au logement, à la santé, à l'éducation et au bien-être des habitants de la côte;

- Entreprendre et/ou assister à tous projets liés à la préservation et la rénovation du patrimoine culturel de la zone;

- Créer et/ou assister à des projets pour la création d'emploi afin d'augmenter la richesse économique de la Côte.

3.- La gestion des biens et des affaires de la fondation est confiée et administrée par un Comité Directeur assisté d'une ou de plusieurs personnes, membres ou non de la fondation;

4.- Les ressources de la Fondation comprennent le patrimoine d'affectation de départ de cent mille gourdes (100.000 gourdes) les cotisations, les subventions généralement quelconques, les dons et legs, les revenus des biens et les sommes perçues en contrepartie de prestations fournies par la fondation.

L'acte constitutif de la **FONDATION MOULIN SUR MER** a été établi par acte en date du trente août deux mille dix au rapport du notaire **Maître Emile GIORDANI** identifié par son NIF au No.003-003-782-2 et par sa CIN au No. 01-01-99-1950-01-00093, patenté et imposé aux Nos. 1655814; 1610203;

Ladite fondation est inscrite à la page 306 du registre spécial des fondations de la Commune de Port-au-Prince le quinze novembre deux mille dix.

Le présent Certificat est délivré aux responsables de la **FONDATION MOULIN SUR MER** aux fins de droit conformément aux lois des 23 juillet 1934 et 19 septembre 1953 sur les fondations et l'arrêté communal en date du 26 juin 2008 fixant le nouveau tarif relatif à la délivrance des actes administratifs.

Fait à la Mairie de Port-au-Prince, le quinze novembre deux mille dix, An 207<sup>ème</sup> de l'Indépendance.

  
Muscadin Jean-Yves JASON  
Maire